

Nouvelle-Calédonie, 150 ans de cohabitation fragile

Ismet Kurtovitch, Jean-Marc Regnault

DANS HERMÈS, LA REVUE 2002/1 (N° 32-33), PAGES 163 À 170

ÉDITIONS CNRS ÉDITIONS

ISSN 0767-9513

DOI 10.4267/2042/14370

Article disponible en ligne à l'adresse

<https://preprod.cairn.info/revue-hermes-la-revue-2002-1-page-163.htm>



CAIRN.INFO
MATIÈRES À RÉFLEXION

Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...

Flashez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.



Distribution électronique Cairn.info pour CNRS Éditions.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

Ismet Kurtovitch
Service des Archives à Nouméa, Nouvelle-Calédonie

Jean-Marc Regnault
Université de la Polynésie française

NOUVELLE-CALÉDONIE, 150 ANS DE COHABITATION FRAGILE

La Nouvelle-Calédonie serait-elle aux antipodes de la Polynésie ? Le Tahitien était l'archétype du bon sauvage dans des îles heureuses. Le *Kanak* était au contraire, avec l'Aborigène australien, « le dernier degré de l'échelle humaine » dans une île rude et inhospitalière (Dauphiné J., 1998, p. 39 à 62). La Polynésie n'apparaît-elle pas comme un modèle de concorde, alors que la Calédonie serait, avec ses multiples communautés, une terre de violences (Senès J., 1984) ? Cependant, lorsque les TOM surgissent dans l'actualité (révoltes des *Kanak*, contestations des essais nucléaires) ils alimentent surtout le débat entre les forces politiques métropolitaines qui se soucient peu de comprendre les réalités locales. Il faut réparer cette anomalie quand, pour résoudre les problèmes des TOM, l'État remet en cause la conception traditionnelle de l'unité de la République. Peut-on adopter la formule de « décolonisation sans indépendance » (Chappell D., 1999) ? L'histoire de la Nouvelle-Calédonie fera comprendre l'importance des mutations en cours.

La terre : pomme de discorde

Les *Kanak* constituaient des communautés à la fois rivales (guerres incessantes) et solidaires (troc, alliances...) ayant en commun des techniques et des coutumes, comme le respect de la terre. « La terre est presque une divinité, car elle a une histoire, ses légendes, ses morts ; elle permet de poursuivre le culte des ancêtres » (Dalmayrac D., 1997). Le droit coutumier permet de régler les conflits, si possible par le consensus.

À partir de 1825, les Européens (aventuriers, commerçants plus ou moins scrupuleux, missionnaires...) commencèrent à explorer l'île et à commercer. Les relations avec les Mélanésiens furent tendues parce que les Européens n'avaient aucune idée des gestes coutumiers nécessaires aux contacts. Le mépris de l'autre s'accrut. Pour les *Kanak*, il n'y avait pas de différence entre les Européens (assimilés aux aventuriers les plus détestables). Pour les Européens, les Mélanésiens étaient « fourbes, traîtres, dépravés, anthropophages... ».

En 1853, la France prit possession du pays. Cela posa le problème des droits des clans sur les terres qu'ils occupaient ou laissaient inhabitées. Or, chez les *Kanak*, l'espace inhabité est important : c'est la terre des ancêtres et ses chemins coutumiers permettent l'accès aux zones de chasse et de pêche. Dès lors, le foncier devint une pomme de discorde et l'insécurité régna. Le ressentiment *Kanak* grandit rapidement. Il déboucha sur l'insurrection de 1878 (plus de deux cents Européens tués et plusieurs centaines de *Kanak*, avec des destructions considérables sur la côte ouest). Elle engendra la haine de part et d'autre et le voisinage des communautés devint difficile. Les *Kanak* surent que, désormais, ils ne pourraient plus vivre sur leurs terres. Ils sortirent encore plus divisés qu'avant, certains ayant combattu aux côtés des Français, dans l'espoir de reprendre des terres à d'autres *Kanak*.

À partir de 1864, la Nouvelle-Calédonie devint une colonie pénitentiaire. La situation se compliqua. Des concessions foncières furent attribuées aux condamnés libérés. Que ceux-ci aient réussi ou échoué, ils apparurent comme dangereux aux yeux des colons libres. Peu à peu arrivaient des immigrants dalmates, indiens, tonkinois, javanais et japonais (de Deckker P., 1994).

Les maladresses du gouverneur Feillet (Terrier C., 2000) — qui souhaitait peupler la colonie avec des Européens — démontrèrent aux autochtones que le but était bien de prendre la terre des *Kanak* pour la donner aux colons. De nouveaux soulèvements, localisés d'abord, débouchèrent en 1917 sur un conflit dont l'ampleur a été toutefois limitée (Boyer S., 2001, p. 516 à 639).

Après 1918, beaucoup d'Européens pensèrent que des colons pourraient s'installer un peu partout. Ainsi, dans Le Bulletin du Commerce, en 1928, on lit : « *Par quelle aberration monstrueuse continue-t-on à laisser aux indigènes plus de terrain qu'ils n'en peuvent cultiver {Alors que} de nombreux fils de colons sont là à attendre sur de maigres terrains de montagne où ils ne pourront que vivre ?* ».

Méprisés, astreints à des travaux obligatoires, à des impôts particuliers, à une limitation de leurs déplacements, les *Kanak* allaient-ils bénéficier des changements annoncés par la victoire en 1945 et être récompensés de la participation aux combats de certains d'entre eux ? Diverses dis-

positions — abolition des obligations infamantes — apportèrent un progrès, mais limité. S'ils devenaient citoyens français, les *Kanak* ne disposaient pas des mêmes droits que les « Blancs ». Seuls, 10 % d'entre eux furent inscrits sur les listes électorales et englobés dans le collège unique¹.

Après guerre : les occasions manquées

Le ministre Jacques Soustelle se déclara « impressionné par l'hostilité manifestée par les éléments européens à l'égard de toute mesure améliorant la condition des indigènes »². « Jamais nous ne pourrions admettre que nos protégés puissent devenir, par la loi du nombre, nos dirigeants » lisait-on dans la presse.

La loi du 23 mai 1951 étendit le corps électoral mélanésien (80 % des adultes obtinrent le droit de vote). Mais c'est la loi-cadre Defferre, en 1956, qui instaura un véritable suffrage universel.

Les injustices politiques et sociales donnèrent des arguments aux communistes qui réussirent à attirer à eux des chefs mélanésiens et des travailleurs vietnamiens (Kurtovitch I., 2000). Pour lutter contre cette influence, les missions catholique et protestante — aux législatives de 1951 — suscitérent la candidature de Maurice Lenormand, pharmacien établi à Nouméa et marié à une Mélanésienne. Sa victoire permit l'émergence d'un homme qui domina la vie politique locale pendant une vingtaine d'années et la constitution de l'*Union Calédonienne*, avec la devise : « deux couleurs, un seul peuple ». L'espoir était grand de voir les communautés réconciliées et il n'était pas question de déboucher sur l'indépendance. En 1958, les Néo-Calédoniens choisirent à plus de 98 % de rester Français. Mais ni les conservateurs locaux, ni le gouvernement central n'étaient disposés à laisser le Territoire dirigé par Maurice Lenormand — jugé parfois trop autoritaire — et des élus mélanésiens. Les dispositions favorables à l'autonomie de 1956 furent vidées de leur contenu en 1963. Le gouvernement voulait reprendre en main les territoires du Pacifique. Maurice Lenormand fut compromis dans d'in vraisemblables complots, situation qui rappelle ce qui était arrivé à Tahiti (Regnault J.-M., 2000).

Le député *Kanak* Roch Pidjot symbolisa alors le « nationalisme calédonien avant de devenir, dix ans plus tard, celui du nationalisme *Kanak* ». S'il évolua vers l'idée d'indépendance, des dissidents de l'*Union Calédonienne* voulurent aller plus vite, tandis que plusieurs dirigeants européens quittaient le parti. L'indépendance *Kanak* fut un thème qui recomposa la société néo-calédonienne. La devise « Deux couleurs, un seul peuple » n'avait plus de sens.

Avec « le boom du nickel » (1969-1975), le gouvernement Messmer envisagea l'immigration massive de métropolitains ou de Domiens : « la revendication nationaliste autochtone ne sera évitée que si les communautés non originaires du Pacifique représentent une masse démographique majoritaire » (cité in Dommel D., 1993, p. 186). En 1975, Jacques Chirac lança un

ultimatum : la départementalisation ou l'indépendance. Des *Kanak* et des Européens créèrent alors le *Comité de coordination pour l'indépendance Kanak*. L'*Union Calédonienne* elle-même opta pour l'indépendance en 1977. Les derniers Européens autonomistes quittèrent le mouvement dont l'un des dirigeants était Jean-Marie Tjibaou³ pour qui « la citoyenneté accordée aux Mélanésiens ne les avait pas pour autant sortis de leur marginalité ».

L'État agit mal et trop tard. En réformant, le gouvernement donna des arguments à la revendication *Kanak*, mais effraya colons et citoyens qui s'accrochaient « à leurs privilèges anachroniques » (J. Foccart). L'audience de Jacques Lafleur⁴ qui fonda le *Rassemblement pour la Calédonie dans la République* ou RPCR, en 1977, ne fit que croître. Les indépendantistes crurent que François Mitterrand accorderait « l'indépendance *Kanak* socialiste ». Du coup, celui-ci passa de 54 % des voix en 1974, à 34 %. La société calédonienne était divisée en deux camps irréductibles.

Des années tourmentées : « les Événements »

Henri Emmanuelli était choqué par « la mise à l'écart des populations indigènes au profit du pouvoir blanc ». Le conseil des ministres du 26 août 1981 prit fait et cause pour les indépendantistes. Mais, en droit, on ne peut accorder l'indépendance à un TOM que si un vote des populations concernées le réclame. Or, la composition ethnique (voir tableau) montre que l'indépendance ne recueillerait pas la majorité. De plus, pour les socialistes, la responsabilité des retards venait des dirigeants locaux et non de l'État. Le gouvernement rencontrait donc deux difficultés : respecter la loi majoritaire, respecter les institutions locales.

Les faits bousculèrent les stratégies. Le secrétaire général de l'*Union Calédonienne*, Pierre Declercq, fut assassiné (19 septembre 1981). Aux barrages des indépendantistes répondirent ceux des Européens. Affrontements, manifestations et occupations des terres se multiplièrent. Éloi Machoro proposa de « nettoyer un village après l'autre » et de « dresser la liste des gens qui devront partir ». Les « Événements », comme on dit à Nouméa, commençaient.

Le gouvernement français créa une majorité artificielle avec les élus d'un parti pourtant opposé à l'indépendance. Jean-Marie Tjibaou devint vice-président du conseil de gouvernement (dont le chef était le haut-commissaire). Furieux, les dirigeants du RPCR, sûrs de représenter la majorité, utilisèrent la démission et la réélection de Jacques Lafleur à la députation, pour faire reculer le gouvernement socialiste. Ils reçurent l'appui de Jacques Chirac qui, à Nouméa, déclara : « l'expérience socialiste ne durera pas deux ans ».

Le gouvernement Tjibaou mit sur pied une nouvelle fiscalité (impôt sur le revenu), créa un office culturel mélanésien et prit des mesures pour améliorer la condition des *Kanak*. Une réforme foncière provoqua la réaction des « broussards » considérant qu'ils avaient acquis leurs terres par « le sang et la sueur » de leurs ancêtres. Mais, le principal clivage restait le statut futur du Territoire.

Composition ethnique en % source INSEE

Communautés	1983	1996
Mélanésiens	42	44,1
Européens	37	34,1
Wallis et futuniens	8	9
Tahitiens	3	2,6
Indonésiens	3	2,5
Vietnamiens	1	1,4
Ni-vanuatu	0,85	1,1
Autres asiatiques		0,4
Non déclarés	5,15	4,8

(Prendre ces chiffres avec prudence, mais si les Mélanésiens sont bien la première ethnie du Territoire, les partisans de l'indépendance Kanak et socialiste sont électoralement minoritaires)

François Mitterrand, qui fit explorer toutes les solutions, y compris l'indépendance⁵, « déçut » les Mélanésiens. Le gouvernement français essaya d'arbitrer une partie où les extrémistes l'emportaient sur les modérés (rencontre de Nainville-les-Roches, juillet 1983). En réalité, les indépendantistes se sentirent floués. Ils ne pouvaient accepter l'idée que les prochaines échéances électorales porteraient au pouvoir le RPCR. Un sentiment d'impuissance poussa les *Kanak* à réclamer une légitimité historique à défaut d'une légitimité par les urnes. En septembre 1984 se constitua le *Front de Libération Nationale Kanak et Socialiste*.

Le FLNKS boycotta les élections de novembre 1984. Barrages, incendies de maisons et de propriétés, massacres de bétail, attaques commises contre les Européens et premiers exodes témoignèrent de la gravité des événements. Éloi Machoro, en brisant une urne, apparut comme le principal meneur. Exaspérés, des Européens tendirent une embuscade à Hienghène, dans laquelle dix *Kanak* furent tués.

Edgard Pisani proposa une « indépendance-association » que le rapport des forces électorales rendait impossible. Quand un *Kanak* tua le jeune Yves Tual, la situation dégénéra. La mort d'Éloi Machoro, abattu par des membres du GIGN (12 janvier 1985), déclencha les passions et l'état d'urgence fut proclamé ; mais les drames continuèrent.

Avec Jacques Chirac Premier ministre, les indépendantistes jugèrent que « des mesures de reconquête coloniale » étaient prises. Le président de la République en profita pour marquer sa

différence : « *Tant que sur 2 800 fonctionnaires il n'y aura que 96 Canaques et à quel rang ! Tant que sur 1 600 instituteurs et professeurs... il n'y aura que 44 Canaques... la Nouvelle-Calédonie vivra dans une situation de type colonial* ».

Fin 1987, Tjibaou appela ses militants à se procurer des armes pour lutter contre la chasse au *Kanak* qui, selon lui, s'organisait. Le statut proposé par Bernard Pons (qui aurait donné tout le pouvoir au RPCR) fut ressenti comme une provocation. Il fallait donc le mettre en échec. Profitant des élections présidentielles, le FLNKS se mobilisa. Des gendarmeries furent attaquées. Dans l'île d'Ouvéa, après quatre gendarmes tués et vingt-sept autres pris en otage, un assaut d'unités de l'armée et du GIGN, se solda par la mort de deux militaires et de dix-neuf *Kanak*. Cela aurait pu déboucher sur la guerre civile. Or, ce furent les morts des années 1980 qui, finalement, forcèrent les communautés à arrêter de s'affronter.

Rocard, Lafleur et Tjibaou : faire la paix

Michel Rocard obtint de Jean-Marie Tjibaou et de Jacques Lafleur qu'ils se parlent et aboutissent, fin juin 1988, aux Accords de Matignon.

Pour comprendre l'accord qui mit fin aux hostilités, il faut deux données. La première, c'est que les indépendantistes *Kanak* sont minoritaires, terme qu'ils refusent d'ailleurs. Toute tentative de solution qui passerait par un vote est vouée à l'échec, les *Kanak* ne pouvant accepter que, sur « leur » terre, la démocratie les prive de leur souveraineté. La deuxième donnée, c'est qu'en démocratie il faut respecter la minorité. La solution trouvée a été la provincialisation. À l'échelle du Territoire, pour les affaires entrant dans la compétence de celui-ci, c'est la majorité qui prime. Mais dans deux provinces sur trois, là où les *Kanak* indépendantistes sont majoritaires, ils gèrent les affaires entrant dans la compétence de ces provinces. L'astuce a été de donner à celles-ci des pouvoirs étendus et d'importants moyens pour rééquilibrer le développement.

Les Accords ont provoqué bien des irritations. Jean-Marie Tjibaou les a payés de sa vie. Mais, les ennemis d'hier comprirent qu'ils étaient condamnés à s'entendre. Depuis 1988, les mentalités ont évolué. Si la situation peut, parfois, paraître explosive, personne ne souhaite une victoire par l'écrasement de l'autre. Roch Wamytan (président du FLNKS de 1995 à 2001) a reconnu : « on ne peut pas faire comme si les autres composantes de la population n'existaient pas ». Pour Jacques Lafleur le référendum prévu en 1998 donnerait la victoire à son camp, « mais ne permettrait assurément pas de garantir la paix ». La solution trouvée est le fruit des changements de la société calédonienne : mariages entre ethnies, fierté de rappeler que parmi ses ancêtres on compte aussi des Mélanésiens ou des Européens, découpage en provinces qui a appris chacun à se responsabiliser, davantage de considération pour la femme mélanésienne, nouvelle génération d'intellectuels *Kanak* qui s'investit dans le champ économique et administratif⁶. RPCR et FLNKS ont été affai-

blis par des scissions. Les revendications sociales s'inscrivent davantage dans une lutte des classes que dans une « lutte des races » : du coup les différentes communautés se rapprochent — du moins au sein des catégories semblables — et commencent à avoir le sentiment d'appartenir à un même pays et de partager des valeurs communes.

Une délicate négociation s'engagea, déjà sous le gouvernement Juppé. Certains étaient prêts à accepter un maximum de concessions pourvu qu'on ne prononçât pas le mot indépendance ; d'autres étaient prêts à accepter un minimum de changements pourvu qu'on habillât cela du mot indépendance. Il a fallu user de doigté et de symboles.

Avec les Accords de Nouméa et la révision constitutionnelle du 6 juillet 1998, la Nouvelle-Calédonie est désormais « un pays à souveraineté partagée » (Faberon J.-Y., 1997). Pendant quinze ou vingt ans, elle recevra de plus en plus de compétences, sauf les compétences régaliennes. Dans certains domaines, elle peut établir des normes de valeur législative. La « citoyenneté du pays » (Faberon J.-Y., 1999) permet le contrôle de l'immigration, limite les possibilités d'embauche des non-citoyens et limite, électoralement, le poids des personnes installées récemment⁷. À l'issue de cette période, les électeurs décideront s'il faut ou non aller vers l'indépendance.

La raison l'a emporté sur la passion : 71 % des votants ont approuvé les Accords. La plupart des Calédoniens ont fait le pari qu'il était possible de vivre ensemble. L'image de la France s'est améliorée dans le Pacifique, à l'heure où plusieurs petits États sont entrés dans une période d'instabilité⁸. « Une brèche sans précédent dans l'habituel scénario des décolonisations françaises » s'est ouverte⁹. Y aurait-il donc « décolonisation sans indépendance » ? Nous proposons plutôt le concept de « néo-décolonisation ».

NOTES

1. Les populations d'origine européenne sont donc majoritaires. Dans les territoires d'Afrique elles le sont aussi, mais par le biais de deux collèges électoraux.
2. Toutefois, les plans de développement (le FIDES) ont permis une amélioration sensible du sort des *Kanak* (Kurtovitch I., 1998, p. 214 à 237).
3. 1936-1989. Ordonné prêtre en 1965. Vicaire à la cathédrale de Nouméa. Étudie la sociologie à l'ÉPHÉ. De retour en Nouvelle-Calédonie, il revient à l'état laïque. 1977 : Maire de Hienghène. 1982 : vice-président du conseil de gouvernement territorial. 1984 : création du FLNKS. Avec le statut de 1985 : président de la région Nord.
4. Né en 1932. Conseiller territorial en 1972, député en 1978, toujours réélu. 1977 : il fédère les forces de droite et du centre dans le RPCR. Leader de ceux qui s'appellent « Loyalistes », il constitue un bastion de résistance à toute séparation d'avec la France. Il dispose d'une large audience, y compris dans l'électorat *Kanak*.
5. Entretien avec G. Lemoine, 3-11-1994. Mais F. Mitterrand disait : « Il est exclu que l'indépendance puisse être donnée, en dehors d'un référendum : la Constitution est absolument formelle à cet égard » (Colombani J.-M., 1999, p. 141).

6. Raphaël Pidjot, PDG d'une société d'exploitation du nickel, décédé accidentellement en novembre 2000, en était le symbole.
7. Il fallait s'écarter des lectures rigides du droit. Le sénateur socialiste G. Allouche a affirmé « la prééminence de l'humanisme sur le juridique » lorsque le « projet heurte notre culture républicaine et nos traditions jacobines ». J-L Debré invite à « faire fi des quelques velléités d'idées arc-boutées sur des certitudes d'un autre âge ». *Débats parlementaires*, 6 juillet 1998.
8. Revue *Limes*, nov-déc 2000, articles de P. de DECKKER, D. TRYON, G. AGNIEL et G. DENG.
9. A. BENSA et É. WITTERSHEIM, *Monde Diplomatique*, juillet 1998.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- BOYER, S., *De la Première guerre mondiale en Océanie*, thèse, Nouméa, 2001, 885 p.
- CHAPPELL, D., « The Noumea Accord : Decolonization Without Independence in New Caledonia ? », *Pacific Affairs*, n° 3, 1999, p. 373 à 391.
- COLOMBANI, J.-M., *Double Calédonie, d'une utopie à l'autre*, Denoël, 1999, 266 p.
- DALMAYRAC, D., *Les accords de Matignon : du temps des désaccords au temps des Accords*, thèse, 1997, Nouméa, 2 vol., 676 p.
- DAUPHINÉ, J., *Canaques de la Nouvelle-Calédonie à Paris en 1931. De la case au zoo*, Paris, L'Harmattan, 1998, 192 p.
- DE DECKKER, P. (s. d.), *Le peuplement du Pacifique et de la Nouvelle-Calédonie au XIX^e siècle*, L'Harmattan, 1994, 430 p.
- DOMMEL, D., *La crise calédonienne. Rémission ou guérison ?* Paris, L'Harmattan, 1993.
- FABERON, J.-Y., (s.d.), *L'avenir statutaire de la Nouvelle-Calédonie*, La Documentation française, 1997, 276 p.
- FABERON, J.-Y., (s.d.), *Identité, nationalité et citoyenneté dans les Territoires d'Outre-mer*, La Documentation française, 1999, 218 p.
- KURTOVITCH, I., « A Communist Party in New Caledonia, 1941-1948 », *The Journal of Pacific History*, Canberra, ANU, n° 2-2000, p. 163-179.
- KURTOVITCH, I., *La vie politique en Nouvelle-Calédonie (1940-1953)*, thèse, Nouméa, 1998, 690 p.
- REGNAULT, J.-M., « La France à la recherche de sites nucléaires », *Cahiers du Centre d'Étude d'Histoire de la Défense*, n° 12, 2000.
- SÉNÈS, J., *Terre violente*, Hachette, 1984, 364 p.
- TERRIER, C., *La colonisation de peuplement libre en Nouvelle-Calédonie (1889-1909)*, thèse, 2000, Université de Nouvelle-Calédonie, 860 p.